

17.9.2014

B8-0118/2014 }  
B8-0122/2014 }  
B8-0123/2014 }  
B8-0127/2014 }  
B8-0128/2014 } RC1/Am. 4

#### **Amendement 4**

**Petras Auštrevičius**

au nom du groupe ALDE

#### **Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE, Valentinas Mazuronis, Iveta Grigule**

Situation en Ukraine et état des relations UE-Russie

#### **Proposition de résolution commune**

##### **Paragraphe 1**

###### *Proposition de résolution commune*

1. se félicite de la signature de l'accord de cessez-le-feu de Minsk et demande à toutes les parties de déployer tous les efforts possibles pour le mettre en œuvre intégralement et de bonne foi afin d'amorcer un véritable processus de paix, y compris le contrôle permanent et réel de la frontière ukrainienne sous la surveillance de l'OSCE, le retrait complet et inconditionnel des troupes, groupes armés illégaux, équipements militaires et mercenaires russes du territoire de l'Ukraine internationalement reconnu, ainsi que la libération des otages; déplore que l'accord de cessez-le-feu soit constamment violé, principalement par les troupes russes et les forces séparatistes, et que leur renforcement actuel se poursuive;

###### *Amendement*

1. se félicite de la signature de l'accord de cessez-le-feu de Minsk et demande à toutes les parties de déployer tous les efforts possibles pour le mettre en œuvre intégralement et de bonne foi afin d'amorcer un véritable processus de paix, y compris le contrôle permanent et réel de la frontière ukrainienne sous la surveillance de l'OSCE, le retrait complet et inconditionnel des troupes, groupes armés illégaux, équipements militaires et mercenaires russes du territoire de l'Ukraine internationalement reconnu, ainsi que la libération des otages; déplore que l'accord de cessez-le-feu soit constamment violé, principalement par les troupes russes et les forces séparatistes, et que leur renforcement actuel se poursuive; ***souligne avec force qu'il ne peut y avoir qu'une solution politique à ce conflit;***

Or. en

AM\1034902FR.doc

PE537.020v01-00 }  
PE537.024v01-00 }  
PE537.025v01-00 }  
PE537.029v01-00 }  
PE537.030v01-00 } RC1